BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 925

35 – ILLE-ET-VILAINE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

Ventes et cessions

833 817 018 RCS Rennes.
EMINEO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 520000.00 EUR.
Adresse : Rue Joseph Marie Jacquard, ZA Ecopôle de la Fourerie, 35530 Noyal-sur-Vilaine.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Suivant acte sous seing privé en date du 21 octobre 2024, les sociétés ci-dessus ont établi un projet de fusion simplifiée par voie d'absorption, par la société GROUPE KERTRUCKS FINANCE SAS, de sa filiale dont elle est associée unique, la société EMINEO SAS qui ferait apport de la totalité de son actif évalué à 2 785 575 euros moyennant la prise en charge de son passif évalué à 700 279 euros, soit un apport net d'un montant de 2 085 296 euros. La fusion sera réalisée avec un effet rétroactif fiscal et comptable au 1er octobre 2024. S'agissant de l'absorption par une société d'une société dont elle est associée unique, il n'y a pas lieu à création d'actions nouvelles à attribuer. Il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange. En outre, la fusion n'entraînera ni constatation d'une prime de fusion ni augmentation de capital au niveau de la société absorbante. Le montant prévu du mali de fusion s'élève à 1 954 704 euros. Le projet de fusion a été déposé, au nom des deux sociétés, au greffe du Tribunal de Commerce de RENNES, les 23 et 31 octobre 2024. Les créanciers des sociétés fusionnantes, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis..